

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DISCUSSION SUR LE PROBLEME DU PARTI MDR DE CE 9/ 05/2003.

Ce vendredi 9/05/2003, au CLUB MAMANS SPORTIVES s'est tenu une réunion discussions sur les problèmes au sein du parti MDR. Il était prévu des exposés des parlementaires membres de la Commission parlementaire pour le Parti MDR.

Les Personnalités présentes:

Hon. MUKAMA Abbas (PDI): qui était Président de la commission

Hon. SOMAYIRE Antoine (RPF): était membre de la commission

Hon. MUJAWAMARIYA Antoinette (PDC): était membre de la commission

Hon. NTWARABAKIGA : Parlementaire du MDR faction TWAGIRAYEZU

Le commissaire MPAYIMANA Elie : de la Commission Nationale d'Unité et de Réconciliation.

Les différents responsables tant de la société civile que des journalistes. Il est à noter également la présence de GACINYA (CID)

Après l'exposé des motifs de dissolutions du MDR par le Commissaire MPAYIMANA Elie. Les ex-membres de la commission ad hoc ont exposé l'historique des divisions du MDR.

N.B. Avant le début de la réunion tous les participants ont reçu les recommandations du rapport de la commission parlementaire ad hoc.

Hon. MUKAMA Abbas, dans son mot introductif des débats est revenu sur la réinstauration du MDR sur la scène politique en 1991. Il a dit : en 1991, le MDR réapparaît mais avec la même idéologie de PARMEHUTU. GOPYISI Emmanuel, gendre de KAYIBANDA fonda un peu après le FORUM PAIX ET DEMOCRATIE qui se basait sur l'idéologie de PARMEHUTU. TWAGIRAMUNGU, NAYINZIRA, ont combattu la nomination d'un Bourgmestre tutsi qui avait été donné par le PL. La réapparition de TWAGIRAMUNGU sur la scène politique fait peur suite à son idéologie

Après son allocution l'Hon. Député Antoinette MUJAWAMARIYA, membre de la commission parlementaire ad hoc a expliqué le pourquoi le parlement a pris la décision de recommander la dissolution du MDR. Elle a dit : « partout où nous passons, la population nous proposait de dissoudre le MDR ». Elle a cité quelques recommandations des personnes issues des différentes provinces ; lesquelles recommandations sont reprises dans le rapport de synthèse de la commission.

Pour le député SOMAYIRE, également membre de la commission ; lui, a dit aux participants qu'ils sont venus en tant que députés expert du problème du MDR et non comme membres de la commission puisque cette dernière n'existe plus. Comme ses prédécesseurs, SOMAYIRE est revenu sur l'histoire des divisions qui ont caractérisé le MDR des sa création jusqu'à la finalité du génocide de 1994. Il a demandé aux participants : « je voudrais vous demander si ces gens (adhérent au MDR) ont eu une ligne politique constructive du pays à part le divisionnisme » SOMAYIRE a poursuivi en disant : L'idéologie ethniste a été codifiée lors de l'équilibre régionale, dans l'armée, dans les églises mais heureusement que le FPR à l'aide de la société civile est venu libérer les rwandais de toutes les injustices. Cette idéologie est nocive, c'est un virus à éradiquer. Après l'arrêt du génocide, le FPR a voulu collaborer avec les partis politiques qui n'avaient pas trempé dans le génocide, mais il était à ce moment difficile de savoir qui a trempé ou non. De même, on ne peut pas affirmer que les membres du MDR soi-disant modéré qui sont entrés dans le gouvernement étaient tous innocents c'est pourquoi nous avons recommandé la dissolution du MDR pour sauver les innocents qui s'y trouveraient.

Une dame modératrice de la réunion a pris la parole et a dit : je sais que vous vous posez les questions suivantes :

-qui dissout le parti ? - quelles conséquences sur la population ?

Certaines radios diffusent que le FPR voudrait écarter son grand rival qui est le MDR avant les élections ; or vous savez le rôle de la communauté internationale dans l'histoire ». Après cette courte intervention, elle a passé la parole au Député Ntwarabakiga de la faction du MDR de TWAGIRUMUKIZA. Ce dernier a tracé l'historique des discordes au sein du MDR. Il a dit : les divisions au sein du MDR ont débuté avec l'idée de ce qu'on a appelé le « Sclining ». Certains partisans déploraient que le parti MDR ne comptait aucun Préfet et que les paysans de Kibungo ont été ravés des champs. C'est de là que commencé le schisme sérieux au sein du MDR. Ce Sclining a été décliné par certains partisans et les 2 factions débutèrent : l'une basée sur l'idéologie de PARMEHUTU et l'autre sur la réforme. Il y a eu des organisations de petites associations qui se ressemblent à des milices. Je pense que vous avez entendu dire d'ITARA qui a des bureaux à GAKINJIRO en ville de Kigali. Cette association a bénéficié beaucoup d'assistances de la faction KABANDA. On prévoyait l'acheter des vélos (tous les membres) pour circuler en ville, elle a bénéficié un marché de fabrication des boîtes à lettres pour l'Office National des Postes. On la préparait à faire des manifestations violentes ici en ville de KIGALI.

La parole a été donnée au député KALISA, lui a dit : le MDR de 1991=PARMEHUTU.les gens tués en 1959, 1974, 1994 sont tous victimes du MDR PARMEHUTU Vous avez entendu ce matin une femme (Umugore) Alison Des Forges criant aux antennes des radios, soutenant que le MDR soit maintenu pendant les élections

Nous devons suivre l'exemple de la recommandation d'un sage SEBASONIAussi nous devons faire un suivi de la lettre que le parlement a écrit le 14/04/2003 au Premier Ministre lui demandant d'inscrire dans l'agenda de la réunion du Conseil des ministres l'examen des recommandations du parlement sur la dissolution du MDR. Nous voulons les partis qui résolvent les problèmes des rwandais et non ceux qui les causent.

DEBATS

Après les exposés des parlementaires et du commissaire MPAYIMANA Elie, la parole a été donnée aux participants pour échanger. Silas SINYIGAYA, Secrétaire Exécutifs du CLADHO Silas a dit qu'il donne un avis technique qu'en 2000, le PNUD a fait une analyse des événements qui ont caractérisé le 20ème siècle.

Le PNUD a trouvé que tout le malheur qui a caractérisé le siècle ont résulté de la démocratie majoritaire. Le PNUD a trouvé que les seules élections ne suffisent pas et a proposé la démocratie intégrative. Il a dit pour conclure : je voudrais souligner que c'est la démocratie majoritaire qui a mis le RWANDA dans l'abîme.

Valérie GATABAZI présidente de DUTERIMBERE et envoyé du KIST : Valérie a posé la question aux ex-membres de la commission : "Vous avez proposé la dissolution du MDR et que les innocents peuvent être intégrés ailleurs, que prévoyez-vous pour ceux qui sont inscrits sur la liste ?" Est-ce qu'ils peuvent fonder d'autres partis politique ?

Pour lui répondre l'Hon. Kalisa a dit : «...pour des gens inscrits dans le rapport et qui sont divisionnistes s'ils peuvent fonder les partis politiques, je dirais que les coupables de ce crime seront sanctionnés».

Quant au député SOMAYIRE : «ces gens sont d'office exclus à fonder les partis politiques s'ils ont encore les idéologies divisionnistes. La constitution n'admet pas à ces gens de faire inscrire leurs partis politiques Nous avons longuement toléré mais trop c'est trop»

Ingabire Marie Immaculée : «je voudrais demander aux députés qui étaient membres de la commission ad hoc s'ils ont entendus les doléances des personnes citées dans le rapport. Ceci parce que c'est leur droit de défense ».

Ingabire Marie Immaculée pour faire passer son message directement aux gens qui ne comprenaient pas le Kinyarwanda selon elle, elle a dit : je reviens au rapport fait par HRW. Je pense que tout le monde l'a entendu c'est un rapport partisan, faux, manipulé par une des factions du MDR. Je trouve cela inadmissible quand il y a une crise, ce sont eux qui sont les premiers à quitter le pays ».

MUGESERA Antoine (membre d'IBUKA):

Revenant toujours sur la déclaration de ce matin par HRW, il a dit : il y a qui ont dit que le FPR a peur du MDR. Je connais très bien le FPR dont je suis d'ailleurs membre. Ça je ne le cache pas. Le FPR combat l'ethnisme, nous devons combattre cela Concernant la LIPRODHOR, j'ai entendu que le MDR collabore avec cette association. Je l'ai lu dans le rapport. Intervention de Florian Ukizemwabo, secrétaire exécutif de la LIPRODHOR en répondant à Antoine MUGESERA. Florian a dit : «permettez-moi de demander aux membres de la commission qui ont fait le rapport des preuves parce qu'en lisant le rapport et ses annexes, nous n'avons rien trouvé de preuves que notre ligue a collaboré avec le MDR. On l'a dit dans le parlement mais nous avons été ébahi». En répondant à Florian, MUKAMA Abbas a dit : la société civile a la liberté d'expression. Malheureusement il y en a ceux qui en usent.

La population de Gisenyi à qui vous vous êtes entretenus nous ont tout rencontré. Moi je suis originaire de Cyanguu, Rutihunza, qui est dans vos organes directeur, fut notre préfet. Il est aussi dans les organes supérieurs du MDR POWER ainsi que dans la LIPRODHOR. Une dame qui représentait le FAWE qui a demandé au secrétaire exécutif de la LIPRODHOR la réaction de la LIPRODHOR sur les communiqués signés par Rutihunza au nom de la LIPRODHOR et pourquoi le comité directeur a licencié 4 agents du personnel de la LIPRODHOR pour des raisons qui seraient en rapport avec le rapport de la commission parlementaire ad hoc. Aussi qu'on explique à l'assemblée la ressemblance ou la dissemblance entre la LIPRODHOR de Lyon et la LIPRODHOR du Rwanda ? Florian a répondu que Rutihunza n'est plus dans les organes de la LIPRODHOR depuis deux ans. Donc ses propos ne peuvent engager la LIPRODHOR. Concernant le personnel licencié, je dirais que cette question doit être traitée par la direction de la ligue ».

INTERVENTION DE GACINYA (CID) « On dit que la personne qui devrait être élue doit faire preuve d'intégrité. J'ai peur que les personnes expérimentées dans les divisions peuvent retourner sous une autre forme et peuvent jeter les rwandais dans l'abîme. Personne ici n'est intervenu contre la dissolution du MDR ceci parce que les problèmes du MDR sont vieux. Moi j'ai grandi à l'étranger et les autres en ont d'autres expériences. Nous avons donc subi les conséquences des divisions du MDR. Moi je suis pour les recommandations émises par le parlement. Nous savons tous les actions des associations fondées par le MDR. Ceux qui croient que le parti est vieux et qu'il ne peut pas être dissout, ils devraient comprendre la motivation de la recommandation » Concernant la question de licencier le personnel, Gacinya a intervenu en disant : c'est une chance que la LIPRODHOR est ici, mais que ça ne soit pas une occasion de s'accuser mutuellement. Nous avons été saisis du cas de licenciement. Mais ce n'est pas logique de licencier le personnel sur base qu'il collabore avec le gouvernement. Ça c'est autre chose. »

INTERVENTION DE FLORIDA de l'association AMIZERO : Florida ne comprend pas pourquoi blâmer le Premier Ministre au lieu de le démettre. Elle se demande comment il va coordonné le gouvernement qui n'est pas uni.

INTERVENTION DE NYIRASAFARI (représentante de PRO-FEMMES Gitarama) Pour elle l'Itara est partout ce n'est pas à Gakinjoro seulement. La même Itara est à Kabagari (district de Kabagari en Province de Gitarama). Les membres du MDR qui trouveraient son parti dissout

pourraient se rassembler dans l'association Itara comme leur nouveau parti. Pour elle, les rwandais devraient abandonné le langage des prisonniers «TWARASHUTSWE » (nous avons été trompé).

INTERVENTION DE MUSABYIMANA Sada sur KAVUTSE Léonard : « je parle sur Kavutse. Il est mon voisin direct à Nyamirambo. Il fait la discrimination surtout en séparant ceux à qui il donne la farine mais jaune ».

INTERVENTION DE WIBABARA : Il faut que le MDR soit dissout il faut que les membres de la communauté internationale qui sont ici le sache. En demandant le financement, il y a des gens qui usent la trahison si on dissout le MDR le développement sera possible. Il faut la politique de l'union qui fait la force.

INTERVENTION DAMAHIRWE Thérèse : En intervenant AMAHIRWE Thérèse fait un conseil aux rwandais : les personnes qui adhèrent aux partis devraient avoir où ils entrent. Personne ne sera élue sans appartenance au parti politique. Mais il faut voir le parti qui n'est pas divisionniste. Sur le dossier toujours de la LIPRODHOR, NGABIRAME (Kigali Institute of Education (KIE)) a accusé la LIPRODHOR qu'un de ses membres de haut rang est venu à l'institut, lui était en Europe en mission, il y avait une grève en préparation, c'était à 3 jours de l'éclatement de la grève, on a découvert dans les W.C des écrits comme quoi les hutu sont majoritaire dans l'institut mais qu'ils sont dirigés par les tutsi, cette personnalité ci haut citée est venu pendant la nuit pour y semer le désordre. Heureusement que le plan a été déjoué.

Ngabirame poursuit en informant Gacinya que la prochaine fois à de telles circonstances, qu'ils vont lui saisir du cas après qu'ils se rendent eux même justice. Pour le renchérir Umutesi Espérance de PRO-FEMME BUTARE a dit que la LIPRODHOR a installé une photocopieuse à BUTARE devant l'Université Nationale du RWANDA mais que leur agent sépare les client c.à.d les membres à qui il fait des photocopies à 10 et le reste à 15. Ce premier groupe se concertent souvent en groupe. Question de Mukangira (dame) :

« Je voudrais demander à la personne qui représente la LIPRODHOR ici présent s'il va prendre pour sien les décisions de cette réunion. Ce que j'ai entendu ce matin à la radio, vraiment ça ma traumatisé. Est-ce que la LIPRODHOR et Human Rights Watch vont prendre pour leur les recommandations qui seront issu de cette réunion ?

Est-ce qu'ils vont les publier pour la communauté internationale ? Ces blancs de HRW ne peuvent pas rêver ce qu'ils écrivent. Ce sont donc les associations et certains rwandais qui les informent. (applaudissement). » Pour la renchérir NSENGIYUMVA Patrice Président de la maison de la presse a dit : «le rapport de HRW n'a rien de différent avec les rapports qui s'écrivaient à MUGUNGA (Camps de réfugié rwandais à Goma).

Attaquant la LIPRODHOR, le député NTSWARABAKIGA a dit : « je voudrais que ce représentant de la LIPRODHOR sache que RUTIHUNZA, membre de la LIPRODHOR a fait une déclaration au nom de la LIPRODHOR que les prisonniers de Ntsinda à Kibungo utilisent les mêmes assiettes pour le manger que pour la défécation. Est-ce que vous avez condamné cela ? »

Le député SOMAYIRE a attaqué HRW dans ces termes : «il y a même des organisations internationales comme HRW, s'elles ont la volonté d'aider les rwandais à continuer dans les divisions, elles sont à condamner (cri de l'assemblée : Nous les condamnons). Si y a des rwandais qui les aident à faire des tels rapports, qui ont intérêt dans les divisions, nous devons les condamner.

Pour défendre la LIPRODHOR, Florian prend la parole : « pour moi, l'objet de la réunion a changé, ce n'est que des plaidoyers. Je commence par le cas de la grève de KIE et de cette personne qui a passé là bas, je peux dire que ce n'est pas vrai si on nous donnait le nom de la personne.

Pour la photocopieuse, je puis à vous dire que je n'ai mandaté personne pour l'y apporter et de mettre les prix séparés. Nous n'avons pas donc les photocopieuses là bas. Ainsi nous demanderions

aux intervenants qui nous ont accusé ici de bien vouloir s'asseoir avec nous pour discuter ce dont on nous accuse et de nous donner des preuves.

Pour les recommandations de la réunion d'aujourd'hui, nous soutenons vivement les idées fondées sur l'unité des rwandais. Concernant la collaboration avec le MDR, c'est faux.

Pour RUTIHUNZA il y a deux ans qu'il n'est plus dans les organes de direction de la LIPRODHOR. Il a été puni et châtié pour cette déclaration de Ntsinda. Il a été licencié pour ça parce que la LIPRODHOR est apolitique.

Pour la LIPRODHOR qui est né en France ce n'est pas la LIPRODHOR d'ici mais c'est la RIPRODHOR et le premier R symbolise le Réseau. Même si certains membres appartenaient à la LIPRODHOR.

INTERVENTION DE LA PRESIDENTE DE PRO-FEMMES. La Présidente s'est excusée à Florian que son intention de l'inviter n'était pas pour le plaider plutôt que c'était pour son apport en tant que représentant d'une ONG membre de la société civile qui est LIPRODHOR. Elle a dit : «c'est une chance à vous d'entendre ce dont on critique la LIPRODHOR»

INTERVENTION DE MUKAMA ABBAS SUR LA LIPRODHOR.: Au commencement la LIPRODHOR s'appelait la LICREDHOR qui avait des relations avec IDC. LIDC =PARMEHUTU. Stratégiquement elle a changé en LIPRODHOR mais le premier bailleur de fond c'est l'IDC.

Moi je suis originaire de Cyangugu, RWAKA ex-ministre, RUTIHUNZA, sont membres fondateurs il ne faut pas spéculer sur le R et le L. Je demanderais à HRW de nous dire pourquoi on a donné la coupe à l'actuel Président de la République et non pas pour son prédécesseur Pasteur Bizimungu.

Après les débats, Hon. Abbas a dit aux participants que les parlementaires n'allaient participer dans les travaux en groupe pour éviter les critiques sur une éventuelle manipulation dans la formulation des recommandations.

At the end of the meeting, the president of the National Unity and Reconciliation Commission thanked the Transitional National Assembly for its role in bringing the MDRs divisionism to light. She thanked civil society NGOs for resolving to teach the law against divisionism and discrimination and offered financial support for that effort.

En voici les recommandations de la réunion lues par Marie Immaculée Ingabire qui sont diffusées par la Radio Rwanda dans son édition matinale :

1. La société civile réitère son soutien à la politique de l'unité et de la réconciliation des rwandais ;
2. La société civile condamne énergiquement toute forme de division entre les rwandais et tous ceux qui en sont les auteurs ;
3. La société civile soutient totalement la recommandation émise par l'Assemblée Nationale de Transition, celle de dissoudre le Parti MDR ;
4. La société civile recommande au Gouvernement de suspendre le parti MDR en attendant la procédure de dissolution tel que prévu par la loi ;
5. La société civile recommande le limogeage et le licenciement des artisans de divisions qui sont aujourd'hui dans les services de l'Etat en attendant la procédure telle que prévue par la loi soit mise en application ;
6. La société civile condamne avec la dernière énergie le rapport de récemment produit par l'organisation Human Right Watch ;

7. La société civile rejette un tel rapport qui tient d'une manipulation et qui est plein de mensonges. Qui, visiblement a l'objectif de diviser et de semer la confusion dans l'opinion internationale ;
8. Le collectif PRO-FEMME TWESEHAMWE, encore une fois se donne la mission de faire une large diffusion et de vulgariser la loi récemment élue par l'Assemblée Nationale qui réprime toute forme de division entre les rwandais.